

# Règlement du concours de nouvelles

## A partir des œuvres de l'artiste Marie Mirgaine

### 2020/2021

**Article 1 :** La Médiathèque Jean-Jacques Rousseau, en partenariat avec la Maison des Arts Plastiques, organise un concours d'écriture de nouvelles, ouvert à 4 catégories d'âge :

- Catégorie 1 : enfants de niveau CM1 et CM2
- Catégorie 2 : collégiens
- Catégorie 3 : lycéens
- Adultes : 18 ans et plus

Les participants peuvent concourir en tant qu'individuel ou dans le cadre d'un groupe clairement constitué (école, association,,)

#### **Article 2 :**

Une nouvelle est un récit bref qui présente une intrigue simple où n'interviennent que peu de personnages.

- a) La nouvelle s'inspirera d'une œuvre visuelle originale réalisée par l'artiste Marie Mirgaine,
- b) A chaque catégorie correspondra un visuel différent, imposé par le règlement) : il n'est pas possible de choisir un autre visuel que celui imposé par le règlement,
- c) La nouvelle devra contenir un titre,
- d) Les textes devront être inédits, ne pas avoir reçu d'autres prix, ne contenir ni photo ni illustration,
- e) Chaque participant ne pourra envoyer qu'un seul texte,
- f) Le nom du participant ne pourra pas apparaître dans le récit.

#### **Article 3 :** Présentation du texte

- a) Format Word ou PDF
- b) Format de la page : A4 (21 x 29,7 cm)
- c) Police de caractère : Times New Roman
- d) Corps 12
- e) Interligne : 1,5
- f) Entre 500 et 2 000 mots au maximum (2 à 4 pages)

#### **Article 4 :** Envoi

- a) Le texte sera dactylographié, au recto seulement, les pages seront numérotées et agrafées en cas de dépôt à la Médiathèque Jean-Jacques Rousseau,
- b) La nouvelle pourra être déposée à la Médiathèque Jean-Jacques Rousseau aux heures d'ouverture du public,
- c) La nouvelle pourra être envoyée par mail à [concours.de.nouvelles@mairie-champigny94.fr](mailto:concours.de.nouvelles@mairie-champigny94.fr)
- d) En cas d'envoi par mail, mettre en objet : « Concours de nouvelles »,
- e) La date limite de réception des nouvelles est fixée au **samedi 16 janvier 2021**, la date du mail faisant foi,
- f) Que cela soit par mail, ou par dépôt direct à la Médiathèque Jean-Jacques Rousseau, la nouvelle sera remise accompagnée du formulaire rempli concernant précisant l'identité de la personne qui concourt (Nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone)
- g) Ce formulaire sera disponible dans les médiathèques, à la Maison des Arts Plastiques et en téléchargement sur le site de la ville [www.champigny94.fr](http://www.champigny94.fr) (rubrique culture) et sur le site des médiathèques [www.mediatheque.mairie-champigny94.fr](http://www.mediatheque.mairie-champigny94.fr)

#### **Article 5 :** Composition du Jury

Le jury sera composé de 5 personnes : 1 écrivain, 2 bibliothécaires, 1 agent de la Maison des arts plastiques, 1 libraire de L'Instant Lire.

Le jury prendra en compte la conformité aux exigences du règlement, l'originalité, l'imagination, l'interprétation donnée à l'œuvre, le style.

#### **Article 6 :** Récompenses

Le jury se réunira pour délibérer le **jeudi 21 janvier 2021** ; les personnes dont la nouvelle a été sélectionnée seront informées le mardi 26 janvier 2021 par téléphone.

3 prix seront remis pour chaque catégorie (soit 12 lauréats au total) :

1<sup>er</sup> prix « coup de cœur du jury » : 1 Bon d'achat de 30 € à la Librairie L'Instant Lire, 11 rue Albert Thomas 94500 Champigny sur Marne et un album « Kiki en promenade » de Marie Mirgaine, dédié par l'artiste,

2<sup>ème</sup> prix : 1 Bon d'achat de 20 € à la Librairie L'Instant Lire, 11 rue Albert Thomas 94500 Champigny sur Marne et un album « Kiki en promenade » de Marie Mirgaine, dédié par l'auteur, l'artiste,

3<sup>ème</sup> prix : 1 Bon d'achat de 15 € à la Librairie L'Instant Lire, 11 rue Albert Thomas 94500 Champigny sur Marne et un album « Kiki en promenade » de Marie Mirgaine, dédié par l'auteur, l'artiste,

Les 4 nouvelles sélectionnées par le jury seront éditées dans un livret qui comportera les 4 œuvres de Marie Mirgaine ainsi qu'une 5<sup>e</sup> œuvre originale en page de couverture.

**Article 7** : Remise des prix

Les prix seront remis **le samedi 6 mars 2021 à 15h30** à la Médiathèque Jean-Jacques Rousseau. Le recueil de nouvelles sera disponible à partir de ce soir-là.